

« La confiance est déterminante pour les seniors isolés »

Entretien avec Frédéric Merson,
directeur de l'association Pôle autonomie
Pays d'Issoire Dômes et Montagne.

La Santé en action : Comment sont nés les ambassadeurs de la forme ?

Frédéric Merson : Créé en 2017, le réseau des ambassadeurs de la forme s'inscrit dans l'action du Pôle autonomie Pays d'Issoire Dômes et Montagne, association porteuse de deux centres locaux d'information et de coordination en gérontologie (Clic) – Relais autonomie. L'objectif est de disposer de relais de proximité capables de promouvoir la prévention santé et le « bien-vieillir¹ » auprès des seniors, dans des contextes marqués par l'isolement géographique, social et les difficultés de mobilité. Ce réseau a été formalisé en 2022 avec une charte d'engagement et une délibération des communes permettant de clarifier les rôles des ambassadeurs et d'harmoniser les pratiques, notamment après la fusion des deux Clic en 2023.

S. A. : À quels besoins répond ce réseau en milieu rural ?

F. M. : Les territoires couverts regroupent 145 communes, où une structure unique ne peut être présente partout. Les ambassadeurs assurent une communication de proximité et identifient les besoins des seniors en matière de prévention et de promotion de la santé (activité physique adaptée, alimentation, numérique, lien social, habitat, aide aux aidants, mobilité, etc.). Ce sont principalement des élus municipaux, des membres de centres communaux d'action sociale (CCAS) ou des responsables associatifs, souvent bénévoles, sensibilisés aux enjeux de santé, du secteur social ou de l'autonomie. Ils s'adressent prioritairement aux personnes de 60 ans et plus, notamment celles en situation de fragilité, vivant dans des communes peu dotées en actions de prévention. Ils jouent un rôle d'interface entre les habitants et les dispositifs existants, relaient l'information, mobilisent les publics et orientent les personnes vers les services adaptés. La confiance qu'inspirent les ambassadeurs est déterminante pour les seniors isolés.

S. A. : Comment promeut-il la santé ?

F. M. : La démarche repose sur l'acculturation progressive de tous à la prévention et à la promotion du « bien-vieillir ». Les ambassadeurs

sont formés aux enjeux juridiques, à la lutte contre l'âgisme² et au respect des personnes. Le réseau favorise les échanges entre communes, le partage d'expériences et la co-construction de projets. Le Pôle autonomie assure l'animation et la coordination avec les financeurs et avec les partenaires institutionnels : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – Carsat ; Mutuelle sociale agricole – MSA ; conseil départemental notamment ; et avec les acteurs du territoire : communautés professionnelles territoriales de santé – CPTS ; contrats locaux de santé – CLS ; collectivités territoriales ; associations. Des outils ont été développés pour structurer l'offre et la rendre lisible : cartographie territoriale interactive³, lettre d'information, portail bien-vieillir⁴, supports de communication adaptés aux réalités locales. Le bouche à oreille et la connaissance qu'ont les ambassadeurs des habitants facilitent l'accès aux actions de prévention, y compris pour des personnes éloignées des dispositifs classiques ou peu sensibilisées aux enjeux de santé. Cela invite à donner le pouvoir d'agir aux seniors du territoire.

S. A. : Quelles sont les difficultés rencontrées ?

F. M. : Il est complexe de créer une dynamique collective durable dans des territoires isolés. L'animation territoriale est un levier essentiel pour la maintenir. Malgré cela, nous faisons face à une fragilité des financements, souvent annuels et non pérennes. Les renouvellements politiques, lors des municipales, nécessitent une mobilisation.

S. A. : Quel bilan dressez-vous aujourd'hui ?

F. M. : Sur le territoire Issoire bassin montagne, 64 % des seniors sont représentés par un ambassadeur ; sur le territoire Senior montagne, 75 %. Nous mesurons le nombre d'actions déployées, la participation, la capacité à atteindre les publics fragiles et l'efficacité de la communication locale. Certes, la simple transmission d'information ne suffit pas à la modification des comportements. Aussi agissons-nous sur cette partie informative, nécessaire, ainsi que sur l'offre collective, mais aussi en renforçant le sentiment d'auto-efficacité⁵ des seniors, le travail sur l'utilité sociale en co-construisant des projets avec eux, l'empowerment avec des actions prenant en compte leurs représenta-

L'ESSENTIEL

■ **Le Pôle autonomie Pays d'Issoire Dômes et Montagne, dans le Puy-de-Dôme, a lancé un réseau d'ambassadeurs de la forme pour promouvoir le « bien-vieillir » sur son territoire. Des élus, des travailleurs sociaux et des bénévoles jouent un rôle de relais afin d'identifier les besoins des seniors, de faciliter leur accès à des actions de prévention en santé et de contribuer à lutter contre l'isolement et l'âgisme.**

tions sociales ainsi que leurs comportements actuels. Une évaluation d'impact à long terme reste difficile à mener faute de moyens dédiés. L'enjeu actuel est de pérenniser le dispositif et d'inscrire durablement cette démarche dans une stratégie territoriale de prévention et de bien-vieillir, en cohérence avec les enjeux du service public départemental de l'autonomie. ■

Propos recueillis par Anne-Lise Favier, journaliste.

1. Le bien-vieillir inclut trois composantes principales et interreliées : l'absence de maladie ou de facteurs de risque, un niveau de fonctionnement physique et cognitif élevé et une vie active sur les plans occupationnel et social (NDLR).
2. L'âgisme regroupe les stéréotypes (la façon d'envisager l'âge), les préjugés (ce qu'inspire l'âge) et la discrimination (la façon de se comporter), dont on est soi-même victime ou dont autrui est victime en raison de l'âge (d'après l'Organisation mondiale de la santé (NDLR)).
3. En ligne : <https://padlet.com/CLICIBM/clic-issoire-bassin-montagne-espace-bien-tre-et-sant-8mxc2ltzm6xji7gv> et <https://padlet.com/preventionlaqueuille/clic-senior-montagne-r-ca-prevention-sant-v3hvu1kr2i0hvv1m>
4. En ligne : <https://www.trouver-mon-activite.pourbienvieillir.fr/ppaspbvapp/>
5. Croyance personnelle dans sa capacité à réaliser une action et à parvenir à modifier ses comportements en santé (NDLR).



Cet entretien est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0. qui autorise sans restrictions l'utilisation, la diffusion, et la reproduction sur quelque support que ce soit, sous réserve de citation correcte de la publication originale.

Dossier

Vers des ruralités favorables à la santé